

Test d'Aptitudes Naturelles des chiens courants (TAN)

Club organisateur : **CLUB DU BLEU DE GASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, ARIEGEOIS**

Lieu de l'examen : Date :

Propriétaire : Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : (Portable si vous avez) :

Race du chien	Nom du Chien avec Affixe	Date de naissance	Sexe	N°LOF	N° Tatouage ou Puce
.....

Pour les races de chiens courants (soumises au travail), le TAN fait partie des critères requis pour accéder au point 2 des grilles de cotation des géniteurs ; il est d'autre part exigé pour l'inscription au LOF à titre initial.

Il ne permet pas l'accès à la classe travail d'exposition, ni l'homologation des différents titres de champions nationaux ou internationaux.

Liste des examinateurs du club : Tous les juges du club l'ensemble de nos assistants et assesseurs 2019 ainsi que M. Begaudeau, Dega, Charlot, Ibarboure, Lamarche, Lember, Orosco, Pontet, Marty, Massol, Sentenac, Roujon

Date et Signature :

A renvoyer
UNE SEMAINE MAXIMUM AVANT LA SESSION CHOISIE
A l'examineur concerné. (voir calendrier)

Cet imprimé, un chèque de 15.00€ par chien à l'ordre du Club du Bleu de Gascogne, Gascon Saintongeois, Ariégeois, accompagné du feuillet rempli par le juge de demande d'inscription au LOF à titre initial et d'un chèque de 25€ par chien à l'ordre de la SCC et une enveloppe timbrée à l'adresse de la SCC.

RESULTAT : Ce chien répond aux quatre critères exigés pour l'obtention du TAN:

1. Caractère (aucune agressivité ni timidité excessive)
2. Aptitude à se déplacer dans un biotope accidenté.
3. Aptitude à la quête et qualité de celle-ci.
4. Qualités raisonnables d'indépendance mais d'obéissance sous la conduite.

Examineur : NOM : TAN Accordé : OUI NON (Rayer la mention inutile)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alain LEMBERT au 05 65 62 17 04